

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3957>



Concours de recrutement : les contre-vérités du ministère

- SNES académique de Dijon - S3 - Actualité du métier - Communiqués SNES-FSU -



Date de mise en ligne : mercredi 13 juillet 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Des centaines de postes ouverts à la session 2011 du CAPES n'ont pas été pourvus.

Cette situation que le SNES a dénoncé dès le 11 juillet est alarmante pour l'avenir du Second degré et l'attractivité des métiers de l'Education. Elle est aggravée par une communication inadmissible de la part du Ministère.

En effet le ministère justifie ce sous recrutement en disant avoir eu le souci de "maintenir la qualité du concours" malgré le peu de candidats. Le SNES s'élève contre ces deux contre vérités par lesquelles le ministère confond à dessein quantité et qualité :

- Le nombre de candidats, quoiqu'en baisse, permettait largement de pourvoir tous les postes tout en laissant aux jurys la possibilité d'en assurer la sélection.
- Pour la première fois cette année, les candidats étaient plus diplômés que leurs prédécesseurs puisqu'ils doivent être titulaires du Master au moment de leur recrutement.

Cette situation est d'autant plus inadmissible qu'elle pèsera lourdement sur l'attractivité des concours dès l'année prochaine. C'est un message négatif envoyé à tous les étudiants qui se destinent aux métiers de l'Education. Le SNES exige que le Ministère fasse tout pour que tous les postes offerts aux concours soient pourvus.